



## MAIRIE D'OUZOUER SUR LOIRE

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du mercredi 20 octobre 2021 Séance ordinaire

Le 09/09/2021, convocation du conseil municipal a été adressée individuellement à chaque conseiller, pour la tenue d'une séance ordinaire le mercredi 20 octobre 2021 à 20 heures, salle Ballot sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2021
- Décision modificative au budget général n°2
- Constitution d'une provision pour créances douteuses
- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully
- Aliénation partielle du chemin des Ruelles
- Informations diverses
- Questions des conseillers

#### PRESENTS :

Marie-Madeleine HAMARD Maire

J. BUCAILLE, P. DOMENECH, C. GONDRIY, A. SERGENT, adjoints au Maire ;

P. BIZET, P. DE BRAUWER, C. GOUINEAU, M. HENRIQUES, JC LAMBERT, A. LORY, C. MARSAS, M. NEVES, C. PAULO, L. PIGEON, A. ROLLAND, S. ROMAIN, C. SAILLEAU, L. SALLÉ, MJ. SALLÉ, conseillers municipaux.

#### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

N. EMZIVAT ayant donné pouvoir à S. ROMAIN

ABSENTS : C. SIDZIMOVSKI, B. VASLIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe DOMENECH

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE : Adopté à l'unanimité

#### **38/21 DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET GENERAL**

Madame le Maire propose d'apporter les modifications suivantes au budget général 2021.

#### Section de fonctionnement (dépenses) :

Chapitre 022 – Dépenses imprévues : - 500,00 €

Compte 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation : +500,00 €

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
- Vu le budget général voté le 24/03/2021,
- 

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la décision modificative n°2 au budget général 2021, telle que présentée ci-dessus

Voté et adopté à l'unanimité

## 39/21 CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES

L'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit la constitution de provision pour créances douteuses, en vertu du principe comptable de prudence.

La notion de créances douteuses recouvre les restes à recouvrer en recettes de plus de 2 ans. Le montant de ces créances s'élève au 31/12/2020 à 3201.36 €.

Le taux minimum de provision pour créances douteuses est de 15 %. Il s'agit de provisions en droit commun et donc d'opérations semi-budgétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- De constituer une provision 15 % des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31/12/2020 soit un montant de 480.20€.
- De réviser annuellement son montant au vu de l'état des restes à recouvrer constatés au 31/12/N-1, en appliquant le taux de 15 %.
- D'imputer la dépense au compte 6817 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants »

Voté et adopté à l'unanimité

## 40/21 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY POUR LA REHABILITATION DE LA CHAUFFERIE DU GYMNASE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'état très dégradé de la chaufferie et la nécessité d'installer un nouveau générateur ECS tertiaire haut rendement à condensation, permettant ainsi des économies d'énergie.

L'entreprise SARL HUSSONNOIS retenue a arrêté son devis à la somme de 16 614.68 € HT.

Madame le Maire propose de déposer une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- **DE SOLLICITER** de la Communauté de Communes du Val de Sully l'octroi d'un fonds de concours de 8 307.34 € pour la réhabilitation de la chaufferie du gymnase
- **DE DONNER** tout pouvoir à Madame le Maire pour signer tous documents nécessaires à la constitution des dossiers de demande de subvention afférents à ces opérations.
- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires concernant les travaux sont inscrits au BP article 2188

Voté et adopté à l'unanimité

## 41/21 ALIENATION D'UN TRONCON DU CHEMIN DES RUELLES

Madame le Maire rappelle la délibération n° 02/2021 autorisant la promesse de vente de terrains rue Sadi Carnot pour la construction d'une résidence séniors,

Vu la délibération n°30/2021 autorisant le lancement d'une enquête publique pour l'aliénation partielle du chemin dit « les Ruelles », se trouvant dans les parcelles de la future résidence séniors, Madame le Maire informe que cette enquête publique s'est déroulée du 20 septembre 2021 au 5 octobre 2021.

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur Monsieur Daniel MELCZER qui a rendu un **avis favorable** à ce projet de désaffectation et d'aliénation d'un tronçon du chemin rural des Ruelles (52 mètres de long et 3 mètres de largeur).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :**

- ❖ **De confirmer** l'aliénation d'une portion du chemin des Ruelles, devant la parcelle 146 et 147 d'une longueur de 52 mètres et de 3 mètres de large (voir plan ci-joint).
- ❖ **De donner pouvoir à Madame le Maire** pour signer les documents se rapportant à cette cession, à l'Euro symbolique, en l'étude de Maître CHESNOY 15 rue Louis Blanc 45500 GIEN,
- ❖ **De confirmer** que les frais d'acte de géomètre et d'enquête sont à la charge de la commune.

Voté et adopté à l'unanimité

### INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Madame le Maire rappelle
  - La Commémoration du 11 novembre, place de l'Eglise à 11 heures,
  - La Sainte Barbe des Pompiers le samedi 27 novembre à 18h00
  
- ❖ Magali HENRIQUES
  - Réunion d'information sur le handicap le vendredi 03 décembre 2021 au foyer Carnot.
  
- ❖ Christelle GONDRY
  - Renouvellement du Conseil Municipal Enfant le 30 novembre prochain. Candidature des élèves jusqu'au 20 novembre.
  - Animation sportive pour les jeunes à l'ancien stade aux salles de l'amitié à partir de 5 ans, organisée avec le club de rugby, les 25-26 octobre et 2-3 novembre de 14 h à 16h.
  
- ❖ Jean-Christophe LAMBERT
  - Citrouillade le 6 novembre 2021 à partir de 15h30 place Great Ayton
  - Marché de Noël les 10 et 11 décembre prochain.
  
- ❖ Philippe DOMENECH
  - 1<sup>ère</sup> réunion de quartier le samedi 23 octobre La reposée du chevreuil.
  
- ❖ Jérôme BUCAILLE
  - Travaux de voirie par le Département sur la route de Gien, centre bourg et route d'Orléans. Il est prévu 3 jours par tronçon.
  
- ❖ Aymeric SERGENT
  - Afin que les administrés puissent avoir la fibre, il est nécessaire de revoir l'adressage de certaines rues ou lieu-dit
  - L'opération de stérilisation des chats est toujours en cours. Elle a permis de mettre 9 chatons à l'adoption et 3 stérilisations ont été faites.

### QUESTIONS DES CONSEILLERS

Néant

Séance levée à 19h45

